

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'ASNDG

Le mardi 21 avril 2020

Réunion-vidéo 19h30

1. Ouverture de l'assemblée 19 h32

Présents : Membres du CA : Christian DeSerres, Danielle Langlois, Ed Garcia, Caroline Bernier, Neal Mukherjee, Ken Henriksen, Larry Candido, Robert Ersoni, Joanne Kay, Matteo Cappadocia

Membres actifs: Geva Maimon, Kamal Malik, Eduard David, Cherif Mohand, Brian V., Ali, Eric Heddle, Gennaro Varrechione, Guy Dumais, Jordanna Bernack, Louis Tarantino, Marco Petroni, Marie-Maude Grenier, Paul Callou, Rino Lisera, Nick, Natasha, Christian Schuller, Stéphane Jolicoeur, Noureddine Lachhab, Johnny D'Amico.

2. Lecture de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu.

3. Vérification des membres en règle et quorum

Le tout est en règle, les membres qui se présentent faisant le quorum.

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA précédente

Proposé par E Garcia, secondé par C Bernier et adopté à l'unanimité.

5. Rapports du président et autres membres du CA

Les rapports étant disponibles sur Internet pour tous les membres, la lecture a été effectuée au préalable par chacun d'entre eux.

C DeSerres souligne que l'année a été fertile en événements à commencer par les démarches en vue de la reconnaissance nationale du Club. Nous devrions être informés autour du 15 mai 2020 du maintien ou non sur la liste des clubs éligibles à cette reconnaissance.

Le travail se continue au sujet du "Clubhouse" au parc Trenholme.

Le montant des commandites se situe autour de 30,000\$, bon an mal an.

Le tournoi est malheureusement annulé cette année à cause du confinement général.

Le perfectionnement du site Internet de l'association se poursuit.

6. Présentation des états financiers

N Mukherjee explique les états financiers.

Questions sur la diminution du montant des commandites de 66,508\$ l'an dernier à 27,692\$ cette année et sur la baisse des dépenses administratives. N Mukherjee s'informerá.

L'embauche de Paul Callou explique en partie l'augmentation des salaires.

C DeSerres insiste sur le fait qu'il faudra absolument contrôler les dépenses cette année. N Mukherjee est d'avis que ce qui est important, c'est le montant disponible en banque.

Des subventions seront fort probablement allouées à l'ASNDG à cause de la situation créée par la Covid19.

7. Nomination des vérificateurs

N Mukherjee propose que le CA nomme un vérificateur lors de la prochaine réunion. Secondé par R Ersoni et adopté à l'unanimité.

8. Ratification des modifications aux règlements généraux

Aucune modification à voter.

9. Élection des administrateurs

Pas d'élection cette année. Joanne Kay et Danielle Langlois quittent le CA et Geva Maimon s'y joint. Il y a donc 3 postes ouverts au CA.

10. Période de questions

Question par J D'Amico sur les essais pour les équipes compétitives. Il se questionne sur la pratique d'aller chercher des joueurs de U12 d'en dehors de NDG pour compléter des équipes. C DeSerres lui répond qu'à partir de 2021, le problème ne se présentera plus car il n'y aura plus d'essais pour les équipes U9 à U12. Tous les joueurs qui s'inscriront feront partie d'une équipe.

Question par Natasha sur la disponibilité des gymnases. Elle déplore qu'un gymnase en particulier a été annulé quelques fois à la dernière minute et se demande comment sera géré ce dossier dorénavant. R Lisella répond que l'ASNDG n'a pas de contrôle sur la location des gymnases. Il appartient aux écoles de gérer la disponibilité de leurs gymnases. Il souligne aussi qu'il n'y a que 23 gymnases pour 26 équipes. Il travaillera à établir une meilleure communication avec la Ville et les écoles et évoque la possibilité de rencontrer directement l'administration des écoles pour améliorer la situation.

Question par R Lisella : Qui a la décision finale sur la date de reprise des activités cette saison, la Ville ou le gouvernement provincial? Réponse de C DeSerres : le

gouvernement provincial.

Question de G Maimon sur la politique de remboursement pendant la pandémie.

En gros, on conserve la même politique mais il faudra évidemment des discussions et des ajustements.

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 00. Proposé par N Mukherjee, secondé par L Candido et adopté à l'unanimité.